

Compte-rendu de l'atelier de co- construction n°1

Parc éolien du Douiche : phase 2
NORDEX FRANCE

Mercredi 17 janvier 2018



Le : Mercredi 19 janvier 2018
De : Alter&Go Concertation
Pour : Les participants à la réunion

SOMMAIRE

1. Introduction et objectifs de la réunion.....	3
2. Les participants à l'atelier de co-construction	4
3. Les objectifs de la réunion.....	8
4. Le déroulé de la réunion.....	9
5. Synthèse des échanges	10
6. Le prochain rendez-vous de la concertation	20

1. Introduction et objectifs de la réunion

Le mercredi 17 janvier 2018 s'est tenu le premier atelier de co-construction sur la seconde phase du projet éolien du Douiche. Cet atelier s'inscrit dans la démarche de concertation volontaire du projet, développé par NORDEX France, dont les **3 axes de co-construction** sont :

- Renforcer la communication et faire de la pédagogie
 - Proposer des outils d'information.
 - Organiser des visites pédagogiques et des événements d'information.
 - Echanger régulièrement avec les acteurs locaux et répondre aux questions.
- Co-construire sur les mesures d'accompagnement
 - Réfléchir collectivement à l'aménagement des chemins.
 - Travailler ensemble sur des mesures permettant le développement de la biodiversité.
- Organiser collectivement des événements locaux
 - Participer à des événements existant, en apportant de l'information sur les parcs éoliens.
 - Mettre en place des événements, en lien avec des acteurs locaux.

Après une **présentation synthétique du parc éolien du Douiche : phases 1 & 2, à date** par NORDEX France, **deux temps de co-construction ont été proposés** sur :

- Les propositions relatives au développement de la biodiversité
- L'aménagement et la réfection de chemins

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de la réunion et les photos des Métaplans produits en séance.

2. Les participants à l'atelier de co-construction

L'atelier de co-construction n°1 sur le projet éolien du Douiche, phase 2 a rassemblé une quarantaine de participants.

Etai^{ent} présentes **les personnes suivantes** :

- Jean-Marie BLONDELLE – 1^{er} vice-président de la Communauté de Communes de la Haute-Somme
- Christophe DECOMBLE – Maire d'Equancourt
- Michel GODDEFROY – Habitant d'Equancourt
- Marylène GODDEFROY – Habitante d'Equancourt
- Didier AERNOUITS – Habitant de Heudicourt
- Michel FOURNIER – Habitant de Heudicourt
- Marie-Andrée CHOPIN – Habitante de Guyencourt-Saulcourt
- Jacques DECAUX – Maire de Sorel
- Dominique GOUBET – Chasseur à Fins
- Francis PERSYN – Chasseur à Fins
- Pierre-François THERY – Exploitant à Fins
- Daniel DECODTS – Maire de Fins
- Michel LALISSE – Maire de Metz-en-Couture
- Jean-Luc CAPON – Conseiller Municipal à Metz-en-Couture
- Marco D'ALESSANDRO – Membre de l'association ASEN
- Frédéric ETEVE – Membre de l'association ASEN
- Philippe CHOQUET – Chasseur à Equancourt
- Virginie BERNARD – Habitante de Templeux-le-Guérard
- Jean-Luc GARCIA – Habitant de Templeux-le-Guérard
- Yves BACHELET – Habitant de Fins
- Alain MARLOT – Habitant d'Equancourt
- Michel DEKEN – Habitant d'Equancourt
- Serge DENGLEHEM – Maire de Heudicourt
- Bernard PEPIN – Président de l'association « Les marcheurs Péronnais »
- Denise TOCH – Habitante de Heudicourt
- DUFLOT – Habitant de Fins
- Nicole MOUMINOUX – Habitante d'Equancourt
- Agnès LABARRE – Président du Comité des fêtes d'Equancourt
- Annick DECOMBLE – Habitante d'Equancourt
- Anthony DANESIN – Fédération des chasseurs de la Somme
- Pierre GRAVELIN – Habitant
- Martine SYLVESTRE – Habitante de Villers Faucon
- Sébastien FOURNET – 1^{er} adjoint au Maire d'Equancourt
- Chantal DAZIN – Adjoint à la mairie de Fins
- Michel MAILLY – Président du Comité des fêtes de Fins
- David WAGNY – Président de l'association sportive de VTT
- Claudelle COLASANTE – Adjointe au Maire à Quivières
- André COLASANTE – Conseiller municipal à Quivières
- Béatrice HENNE – Agricultrice à Heudicourt
- Daniel HENNE – Agriculteur à Heudicourt
- Christophe GOUGE – Agriculteur
- Des représentants de l'association ASEN

L'équipe Alter&Go Concertation :

- Marie-Liane SCHUTZLER – Consultante
- Estel RUBEILLON - Consultante
- Antoine LANDEAU – Consultant
- Sébastien PROSPERT - Consultant

L'équipe Nordex :

- Marc SERRA – Chef de projets éoliens
- Enrico TOMMASEL – Responsable Développement Nord

Prénom	Nom	Je suis là en tant que...	Ma météo du jour 1
1 JEAN-MARIE	BLONDELLE	Gen de Gen de Haute Normandie	
2 CHRISTOPHE	DECOYBLE	Jeune Habitant	Dans le sens du Vent pluie Vent
3 MICHEL	goddefroy	Habitant	pluie Vent
4 MARYLENE	goddefroy	Habitant	pluie Vent
5 DIDIER	AERNOUITS	Habitant Heudicourt	pluie Vent
6 Saverio	nickel	HABITANT Heudicourt	pluie Vent
7 Jean Guille	CHAPIN	Amis	✓
8 Decary Jacques	Goubert	Habitant	Vent
9 DOMINIQUE		Maria	Vent + pluie 5mm
10 Francis		PAPN Fins	
11 Pierre-François	PERAYN	chasse FINS	" " "
12 Daniel	THERY	exploitant FINS	Vent - pluie
13 Michel	DECOYTS	Maire	
14 CAPON	LALISSE	Maire de Noyon-Goubert	2 Jours. Ni pluie
15 MARCO	Sean. Luc.	Conseiller. Hertz-en-Coteur	
16 Frédéric	D'Abrahamo	ASSO	
17 Philippe	ÉTÉVÉ	ASCO	Pluie vent.
18 Virginie	CHOQUET	Chasse EQUANCOURT	} Temps détestable
19 Jean Luc	BERNARD	Habitant Templeux	
20 Yves	GARCIA	Habitant Templeux	
21 Alain	BACHELET	Habitant FINS	?
	MARLOT	Equancourt	
22 Michel	DEKEN	habitant Equancourt	

Prénom	Nom	Je suis là en tant que...	Ma météo du jour
23 Serge	DENGLHEM	Maire Houdicourt	
24 Bernard	PEPIN	Président Marcheurs Pérannais	
25 Dominic	TOCH	Habitant Houdicourt	
26 DUFLot		Habitant	grand et pluie
27 Nicole	MOUMINOX		
28 AGNES	LABARRE	Présidente C.A.F. Equerant	Griol
29 ANNICK	DECOMBLE	Habitante d'Equerant	pluie - vent
30 ANTHONY	DANESIN	Fédération des chasseurs 80	☺ ? (Bevit)
31 PIERRE	GRAVELIN	HABITANT	
32 Martine	Sylvestre	Habitante Villers Faucon	
33 Sébastien	FOURNET	Equerant (l'adjoint)	
34 Enrico	TOMHARZ	Nordest	la course
35 Marc	SERRA	Nordex	
36 Chantal	DAZIN	Adjoint Fins	
37 Mickel	Maiilly	Président Comité des Fêtes FINs	
38 DAVID	WAGNY	président association sportive VTT	pluie.
39 Claudette	COLASANTE	Elue (adjointe)	Vent & pluie
40 André	COLASANTE	Elu (conseiller)	Route glissante
41 Béatrice et Daniel	HENNE	agriculteurs	pluie
42 Christophe	Gouge	agriculteur	

3. Les objectifs de la réunion

NORDEX
France

BIENVENUE !

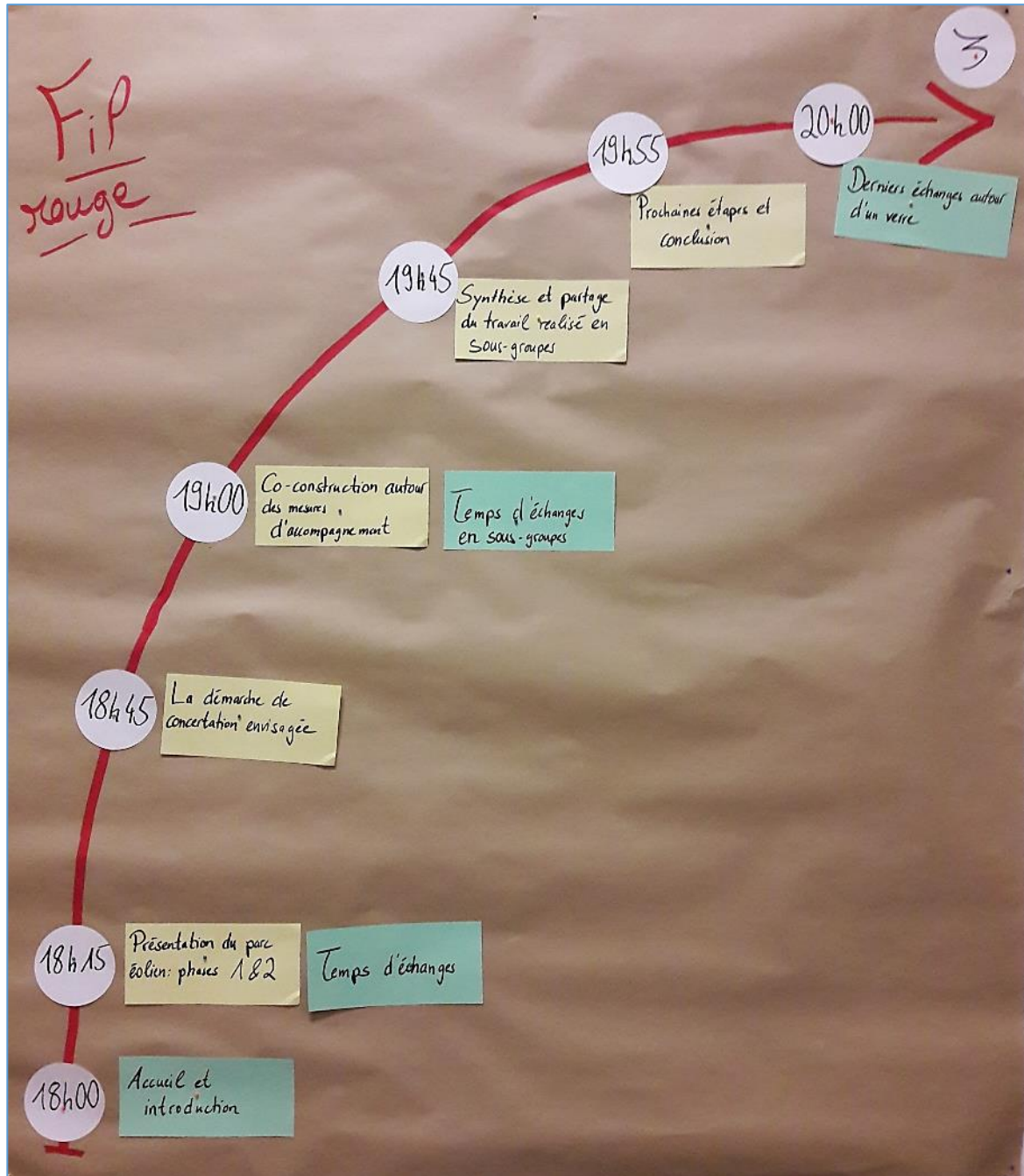
2

- Parc éolien du Douiche, Phase 1 & Phase 2
- Atelier de concertation n°1
- Mercredi 17 janvier 2018 18h-20h

Les objectifs

- 1 Informer sur le parc éolien du Douiche : phase 1 & phase 2
- 2 Présenter la démarche de concertation envisagée
- 3 Co-construire les mesures d'accompagnement

4. Le déroulé de la réunion



5. Synthèse des échanges

5.1 Présentation du parc éolien du Douiche : phases 1 & 2 et de la démarche de concertation envisagée

En première partie de réunion, **Marc SERRA (Chef de projets NORDEX France)** vous a **présenté les grandes lignes du projet ainsi que le calendrier relatif à ce projet**. Les principaux éléments sont les suivants :

- Un état des lieux sur la première phase du parc du Douiche comprenant :
 - Le plan d'implantation des éoliennes en cours de travaux
 - Le calendrier de cette première phase

- Une description de la deuxième phase du parc du Douiche comprenant :
 - Le plan d'implantation potentiel des 10 nouvelles éoliennes aux côtés de celles de la première phase
 - Les informations techniques
 - Le calendrier de la seconde phase

- Un focus sur les différents types de retombées économiques locales :
 - Les convention et loyers
 - Les mesures d'accompagnement
 - Les retombées fiscales pour les différentes collectivités aux travers des impôts et taxes en vigueur

Un moment d'échange a suivi pour permettre aux participants d'échanger avec NORDEX France sur cette présentation du parc éolien du Douiche.

Vous trouverez ci-après les questions posées en séance et lors des travaux en sous-groupes, ainsi que les réponses apportées par NORDEX France.

Question : « Est-ce-que l'étude de bruit est réalisée lors du dépôt du permis de construire ? »

Réponse de NORDEX France : Les études acoustiques sont effectuées pour le dépôt du permis de construire, puis refaites après les travaux.

Question : « De quels pays provient le matériel ? »

Réponse de NORDEX France : Nos éoliennes sont principalement fabriquées en Allemagne, et désormais en Espagne suite au rachat récent d'un concurrent. Pour les travaux, nous travaillons essentiellement avec des entreprises françaises. Nous vous transmettrons une liste plus précise de ces entreprises lors de l'atelier n°2.

Question : « La fiscalité des retombées économiques va-t-elle évoluer dans le temps, notamment pour les intercommunalités ? »

Remarques : « Aujourd'hui, certaines communes ne touchent plus rien. »

Réponse de NORDEX France : La Communauté de Communes de la Haute Somme a voté lors de la séance du 19 mars 2014 un reversement d'une partie de la fiscalité aux communes d'implantation des éoliennes et aux communes limitrophes ayant une ou plusieurs éoliennes à moins de 500 mètres de leur territoire. Ce reversement reste indépendant des taux communaux, ou du régime de fiscalité de l'intercommunalité.

Question : « Les retombées fiscales durent combien de temps ? »

Réponse de NORDEX France : Pendant toute la durée d'exploitation du parc, qui est de 20-25 ans.

Question : « Pourquoi la région s'oppose-t-elle au développement de l'éolien si elle en perçoit des retombées ? »

Remarque : « La région est contre en raison de la saturation. »

Réponse de NORDEX France : Nous ne pouvons pas nous exprimer pour la Région.

Question : « Quelle est la durée de vie d'une éolienne, d'un parc ? »

Réponse de NORDEX France : La durée de vie moyenne d'une éolienne est de 20 à 25 ans.

Question : « Qui prend en charge le démantèlement ? »

Réponse de NORDEX France : Le démantèlement est intégralement pris en charge par l'exploitant. De plus, une provision de 50 000€ par éolienne est déposée à la Caisse des Dépôts dans ce but.

Question : « Qu'en est-il du socle en béton ? »

Réponse de NORDEX France : Le socle en béton peut aller jusqu'à trois mètres de profondeur. Les conditions de démantèlement sont expliquées clairement aux propriétaires et aux exploitants des parcelles d'implantation et apparaissent dans le bail : la plateforme est démantelée sur 1 mètre et est ensuite recouverte de terre végétale.

Question : « Que se passe-t-il si les chemins d'accès aux éoliennes ne sont pas entretenus comme prévu par le propriétaire ? »

Réponse de NORDEX France : Les chemins créés dans les parcelles privés pour accéder aux éoliennes sont pris à bail par NORDEX et leur entretien lui revient.

Question : « A quel prix va-t-on payer l'énergie éolienne dans 20 ans ? »

Réponse de NORDEX France : Il y a 2 ans, le coût de l'énergie éolienne était de 80€ par MWh. Aujourd'hui, l'éolien se rapproche des sources conventionnelles comme le nucléaire et devra se situer autour de 40 et 50€ par MWh d'ici 1 à 2 ans grâce au système d'appel d'offres - c'est ce que nous avons pu observer en Espagne et en Allemagne après quelques appels d'offres.

Question : « Quelle est la production annuelle d'une éolienne ? »

Réponse de NORDEX France : En moyenne, pour 10 éoliennes (le nombre prévu pour la phase 2 du projet du Douiche), la production continue par an est de 92 000 MWh, soit 9 200 MWh par éolienne.

Question : « Quelles sont les différences entre la phase 1 et la phase 2 du projet ? »

Réponse de NORDEX France : La phase 1 du parc éolien du Douiche correspond aux 20 éoliennes dont la construction va démarrer cette année. La phase 2 de ce projet est actuellement à l'étude et porte à l'heure actuelle sur un ajout de 10 éoliennes.

Question : « Pourquoi refaire une étude environnementale pour la phase 2 alors que les éoliennes de la phase 1 ne sont même pas encore installées ? »

Réponse de NORDEX France : Nous avons l'obligation d'effectuer une nouvelle étude d'impact concernant la phase 2 car il s'agit de deux dossiers séparés. Cette étude considèrera les nuisances cumulées de tous les projets alentours accordés.

Question : « Qui sera propriétaire de ce parc ? »

Réponse de NORDEX France : Le choix de l'investisseur n'est pas encore fixé mais nous ne manquerons pas de vous le communiquer prochainement. Tous les engagements pris par Nordex en phase développement envers les communes et les propriétaires seront maintenus.

Question : « Que se passe-t-il si le propriétaire du terrain change ? »

Réponse de NORDEX France : Les retombées économiques sont associées avec le propriétaire d'un terrain. Les retombées iront donc au nouveau propriétaire.

Vous trouverez ci-après le Métaplan des questions et des réponses suite à la présentation du projet.

Vos questions et remarques sur le projet

4

Est-ce que période de bruit est réalisée lors de dépôt de permis de construire?

Oui

Comment est ce possible que la région s'oppose aux projets s'il y a des retombées éco?

Est-ce que la fiscalité va évoluer dans le temps?

Cela ne dépend pas de Nordex

De quel pays proviendrait le matériel?

Fabriqué par Nordex en Allemagne et en Espagne

Entretien des chemins d'accès?

Etat des lieux avant/après

La région est contre en raison de la saturation.

Aujourd'hui les communes ne touchent rien

2 systèmes de fiscalité en fonction des communes

Liste des entreprises françaises

À transmettre atelier n°2

Pendant combien de temps s'écouleront les fiscalités?

20-25 ans

Quelle est la durée de vie des éoliennes?

40 ans

Qui prend en charge le démantèlement?

la société Nordex - Somme 50 que 60 ans

Pendant toute la durée d'exploitation du parc

50000€

Quelle est la production annuelle d'une éolienne?

La profondeur est égale sur le bail

À quel prix va-t-on payer l'énergie dans 20 ans?

aujourd'hui 2ans 80€ MWh. Aujourd'hui l'éolien est compétitif.

entre 10 éoliennes. 92000 MWh par an produits en continu

Peut aller jusqu'à 3m

d'ici 10 à 20 ans 40-50€ MWh

Suite à la présentation du parc éolien, phases 1 & 2 et suite à ce premier temps d'échange. Alter&Go a présenté la démarche de concertation envisagée par rapport à la phase 2 du Douiche. Elle s'inscrit dans la volonté de NORDEX France de faire preuve de transparence en informant régulièrement sur le parc éolien du Douiche : phases 1 & 2. NORDEX France souhaite également renforcer l'échange avec les acteurs locaux afin de travailler sur différents sujets identifiés lors de l'étude des perceptions.

La démarche de concertation envisagée se matérialise par la réalisation d'outils de communication à destination de la population locale : lettres d'information et mise en place d'une plateforme numérique collaborative (www.projeteolien-douiche.alterconcerto.fr). Elle s'organise au travers d'une série d'ateliers de co-construction et via l'organisation d'événements d'information tels qu'une visite de chantier ou une visite de site.

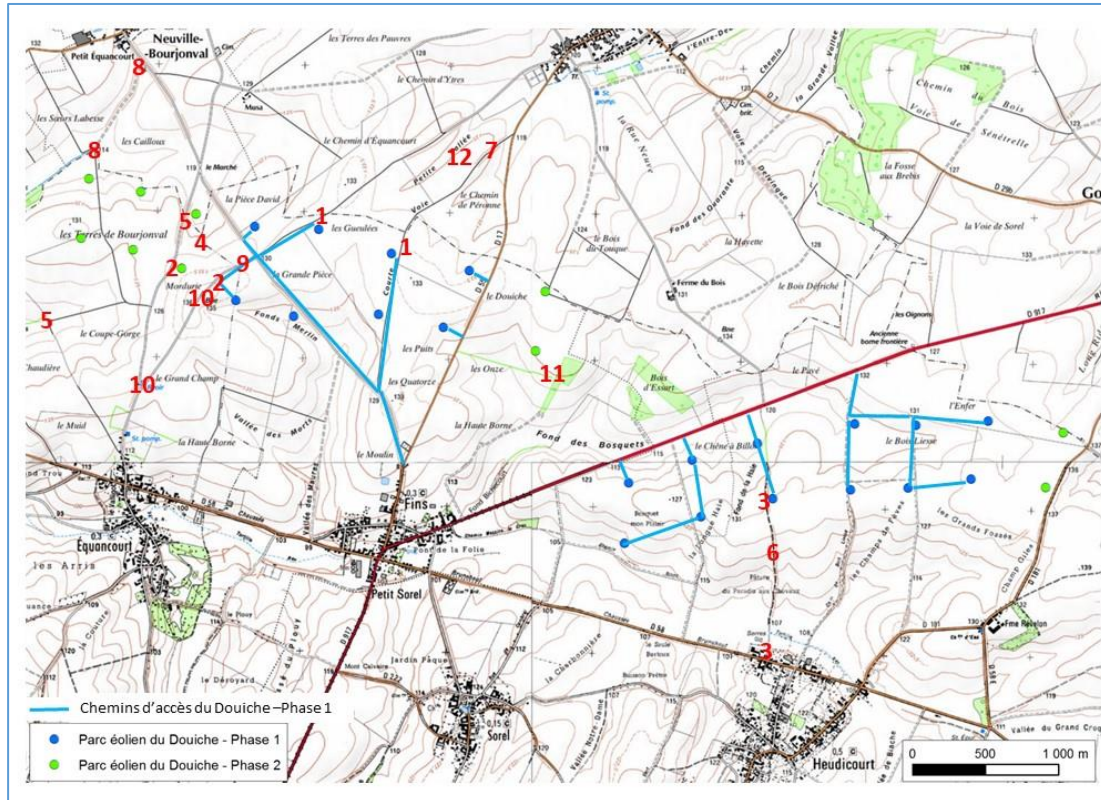
5.2 Co-construction sur les mesures d'accompagnement

En deuxième partie de l'atelier, les participants ont travaillé collectivement sur deux axes de co-construction : l'aménagement des chemins et le développement de la biodiversité.

➤ Vos attentes et propositions autour de l'aménagement des chemins

Afin de faciliter la participation de tous, le groupe de participants a été divisé en deux sous-groupes afin de faciliter le travail sur cartes. L'objectif était d'identifier des attentes et propositions en termes d'aménagement des chemins sur le secteur du parc éolien du Douiche.

Résultats stand n°1 sur les chemins :



1 : Créer un chemin entre les deux 1. Chemin pour un usage de loisirs : marche, randonnée, cheval, VTT. Mais non praticable par des véhicules motorisés.

2 : Créer un chemin entre les deux 2. Chemin pour un usage de loisirs : marche, randonnée, cheval, VTT. Mais non praticable par des véhicules motorisés.

3 : Poursuivre la création de ce chemin d'accès de l'éolienne, pour créer une liaison avec la commune de Heudicourt. Pour un usage loisirs également. (cf. point 6 = chemin plus praticable aujourd'hui, car envahie par des roses et très encaissé.)

4 : Sur ce secteur, il serait utile de pouvoir visualiser davantage les petits chemins existants à date. Information à obtenir idéalement pour le prochain atelier auprès du maire d'Equancourt.

5 : Créer un chemin entre les deux 5, permettant de faire une boucle à cet endroit, pour les pratiques de randonnées (randonnées pédestres, VTT, VTC, pistes équestres). Raccorder ce chemin sur des chemins existants.

6 : Chemin plus praticable aujourd'hui, car envahie par des roses et très encaissé.

7 : Faire le lien sur ce secteur, avec les chemins d'accès du parc éolien sur Metz en Couture.

8 : Créer un chemin entre les deux 8 pour faire une boucle.

9 : Quand le remembrement sera réalisé, est-ce que ce chemin d'accès à l'éolienne restera figé tel qu'il est défini aujourd'hui ?

10 : Ce chemin entre les deux 10 risque de disparaître.

11 : Chemin de marche à créer pour pouvoir faire une boucle à partir de Fins. Il serait également intéressant de prévoir des plantations le long de ce chemin et de faire éventuellement un chemin enherbé.

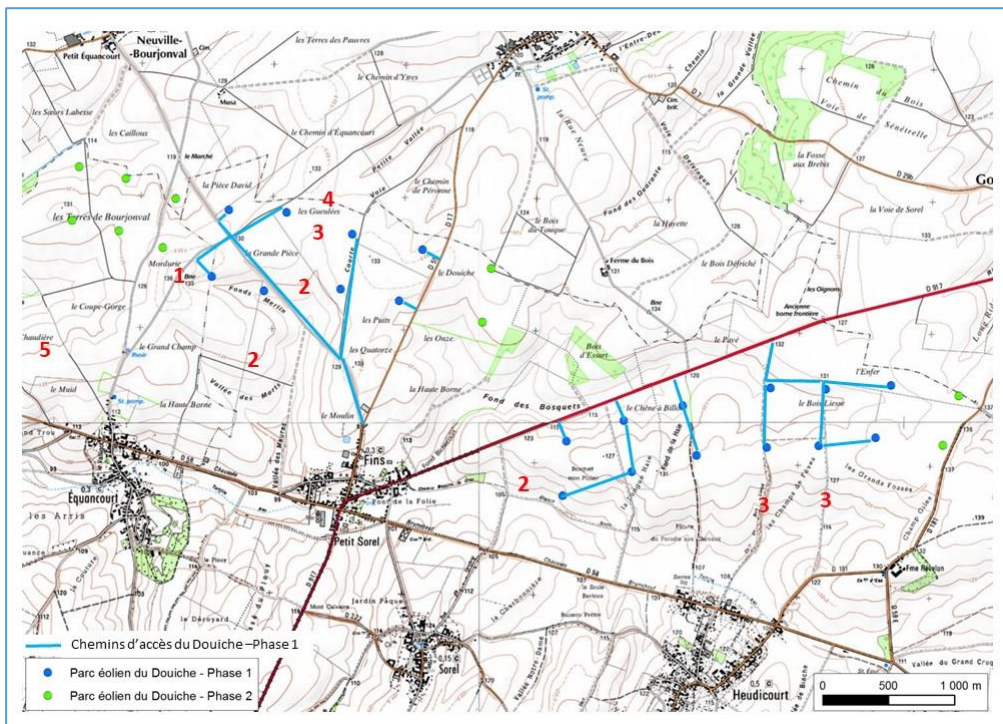
Si on crée une liaison pédestre entre Fins à Metz-en-Couture, il vaut mieux éviter la route départemental. L'idéal serait de relier les chemins existants entre le point 124 près du Bois du Touque et le chemin près de la Haute Borne (déterminer un circuit sur ce secteur, mettre des bancs, aménager par exemple le chemin de la courte voie).

12 : Sur ce secteur, tout est très fortement lié au remembrement. Difficile de prendre des décisions à ce stade. (Le chemin de la courte voie par exemple ne va pas disparaître, mais d'autres chemins peut-être).

Remarques générales :

- « Aujourd'hui il y a des chemins sur notre territoire, qui se terminent dans les champs sans faire de boucle. »
- « Nous ne souhaitons pas l'aménagement de gros chemins. Mais plutôt des chemins justement non accessibles aux voitures (2 mètres de large). »
- « Il faudra gérer d'une meilleur manière les enjeux hydrauliques auprès des plateformes. Aujourd'hui l'eau va où sur les chemins ou dans les champs, mais cela créer des flaques d'eaux des fois. »

Résultats stand n°2 sur les chemins :



1 : Refaire le chemin de la Mordurie

2 : Bande enherbée, ilot buissonnant, permettre au faisan de se percher

3 : Développer le réseau de haie

4 : Bande intercalaire de maïs entre deux cultures. Attention : à semer tous les ans...

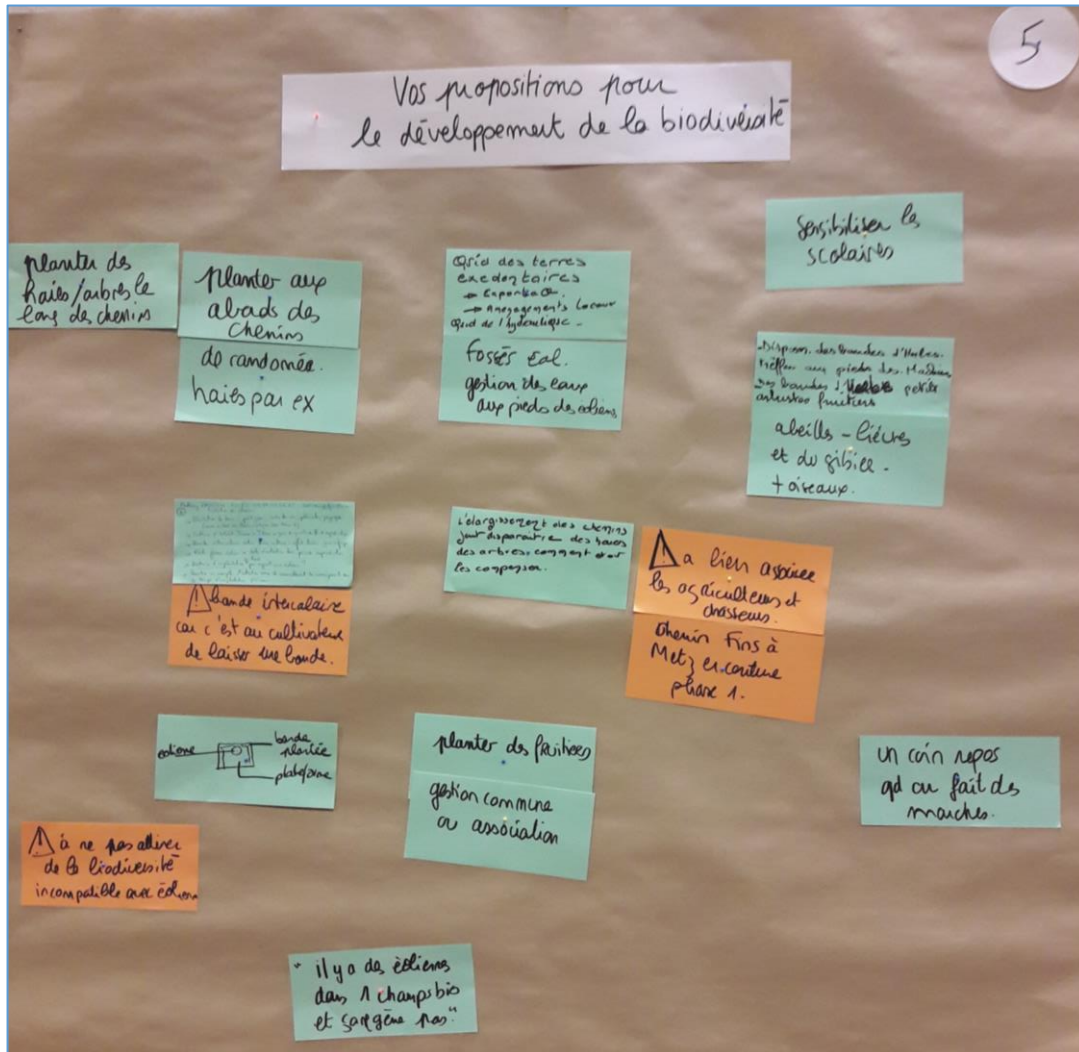
5 : Bande de maïs (actuellement absence de haies)

Remarques générales :

- « Les Communautés de communes sont chargées de l'entretien. »
- « Dates d'entretien des plateformes éoliennes, hors période de reproduction. Interdit du 1er avril au 31 juillet. »
- « Les Marcheurs Peronnais ne représentent qu'une partie des randonneurs locaux... Nous vous fournirons les plans des PR (Promenade-Randonnée) impactés par le parc éolien (Phase 1 et Phase 2). »
- « Culture d'intérêt faune-flore, durée de vie : 3 à 5 ans. » « Coût + entretien à prendre en charge. »

Lors du prochain atelier du mois de mars, un retour de NORDEX France vous sera fait sur vos différentes contributions, attentes et propositions. Ce travail de co-construction sur le chemin se poursuivra durant les prochains ateliers.

➤ Vos propositions par rapport au développement de la biodiversité



Les propos relatés ci-dessous sont issus du Méta-plan ci-dessus.

Propositions

- Planter des haies/ arbres le long des chemins.
- Plantation aux abords des chemins de randonnée : haies par exemple.
- Sensibiliser les scolaires.
- Disposer des bandes d'herbes, de trèfles aux pieds des machines.
- Des bandes d'herbes et des petits arbustes fruitiers qui favoriseraient la présence d'abeilles, de lièvres et de gibier sans oublier les oiseaux.
- Plantation de haies en bord de chemin pour favoriser le petit gibier, le cadre de vie, la pollinisation, le paysage.
- Planter des fruitiers.
- Aménager un coin repos, une halte, pour les marcheurs.
- Culture d'intérêt faune & flore = zone de quiétude et de reproduction
- Bande intercalaire entre deux cultures= effet lisière – zone refuge
- Plateforme éolien = date d'entretien hors période de reproduction
- Prendre en compte l'entretien, voire le renouvellement des aménagements sur le temps d'exploitation, 25 ans.

Questions

- Quid des terres excédentaires suite aux travaux ? Faire des aménagements, des remblais, etc.
- Quid de l'hydraulique et de l'évacuation des eaux aux pieds des éoliennes (gestion des fossés éoliens) ?
- L'élargissement des chemins fait disparaître des haies, des arbres : comment et où les compenser ?
- Distance d'implantation de haie par rapport aux éoliennes ?

Remarques

- Gestion : par la commune ou une association
- Attention : bandes intercalaires, car c'est à voir avec les agriculteurs
- Schéma : bande plantée, plateforme, éolienne
- Attention : à ne pas attirer de la biodiversité incompatible avec les éoliennes
- « Je connais un endroit où il y a des éoliennes dans un champs bio et ça ne gêne pas ! »

Lors du prochain atelier du mois de mars, un retour sera également fait par rapport à cette deuxième thématique de co-construction.

5.3 Présentation des outils de communication locale

NORDEX France distribuera régulièrement des lettres d'information dans les mois à venir, afin de vous informer sur :

- Le chantier de la phase 1
- L'état d'avancement et les actualités de la phase 2
- Les actions portées par la démarche de concertation (date des ateliers à venir, comptes-rendus, témoignages d'acteurs locaux, etc.)
- Des réponses à des questions générales sur l'éolien.

De plus, une plateforme participative est maintenant à votre disposition pour :

- Avoir de l'information sur le parc éolien du Douiche, phases 1 & 2 et la démarche de concertation,
- Vous inscrire aux ateliers de co-construction et obtenir les comptes-rendus, et télécharger la lettre d'information,
- Contribuer en faisant des propositions sur une carte interactive.

Nous vous invitons à **vous inscrire dès aujourd'hui sur la plateforme participative** du parc éolien du Douiche, dans la partie « *Je participe* ».

Rendez-vous à l'adresse suivante : <http://www.projeteolien-douiche.alterconcerto.fr>

6. Le prochain rendez-vous de la concertation

En fin de réunion, Alter&Go Concertation vous a présenté le prochain rendez-vous de la démarche de concertation. Le prochain atelier de co-construction aura lieu **le mercredi 07 mars de 18h00 à 20h00**, à la **salle des fêtes de Fins**. Vous pouvez vous inscrire à cet atelier via la plateforme participatif, ou en contactant Antoine LANDEAU : 06 19 07 76 81, antoine.landeau@alteretgo.fr

Nous remercions l'ensemble des personnes ayant participé à l'atelier pour les échanges et le travail réalisé. N'hésitez pas à parler de la démarche autour de vous et à inviter de nouvelles personnes à y participer.